



## **Transport aérien**

### **Compagnie aérienne REGIONAL :**

### **La justice confirme la représentativité de**

### **FORCE OUVRIERE**

La Fédération FORCE OUVRIERE de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS FO), se félicite de la décision rendue par le Tribunal d'Instance de NANTES qui déboute la Compagnie Aérienne REGIONAL, filiale d'Air France et confirme les désignations des délégués syndicaux effectuées par la FEETS FO le 19 avril 2011 à l'issu des dernières élections du Comité d'Entreprise.

Les listes de candidats des syndicats FORCE OUVRIERE (le SAPS FO pour le personnel au sol et le SNPNC FO pour le personnel navigant commercial) ont obtenu lors de ces élections plus des 10% de représentativité répondant ainsi aux contraintes des nouvelles dispositions légales pour pouvoir désigner des délégués syndicaux.

Malgré cela, la direction de la compagnie Régional a contesté devant le tribunal d'instance de Nantes les désignations de nos délégués syndicaux tout en communiquant dans l'Entreprise sur la prétendue non-représentativité de notre organisation syndicale.

La FEETS FO condamne, une nouvelle fois, la loi du 20 Août 2008 qui réduit le droit des salariés d'adhérer et d'être représentés par le syndicat de leur choix.

Chez Régional, ni cette loi scélérate, ni la tentative de la direction de l'entreprise par voie de justice n'auront donc réussi à neutraliser Force Ouvrière.

Le SAPS FO et Le SNPNC FO, avec la FEETS FO, sont présents chez REGIONAL et continueront de l'être pour faire entendre leur voix et celle des salariés qu'ils représentent, pour la défense de leurs droits, de leurs emplois, de leurs salaires et de leurs conditions de travail.

La FEETS FO invite les personnels de l'entreprise à les rejoindre afin de se donner les moyens au sein de notre organisation syndicale libre et indépendante d'être encore plus forts demain pour la satisfaction de leurs revendications.

Fait à Paris, le 11 octobre 2011

**Contact :**

**Jean HEDOU, Secrétaire général - 01.44.83.86.20.**

**Jean-Luc SECONDI, Secrétaire fédéral secteur aviation civile - 01.44.83.86.20.**